



**unesco**  
World Heritage Convention

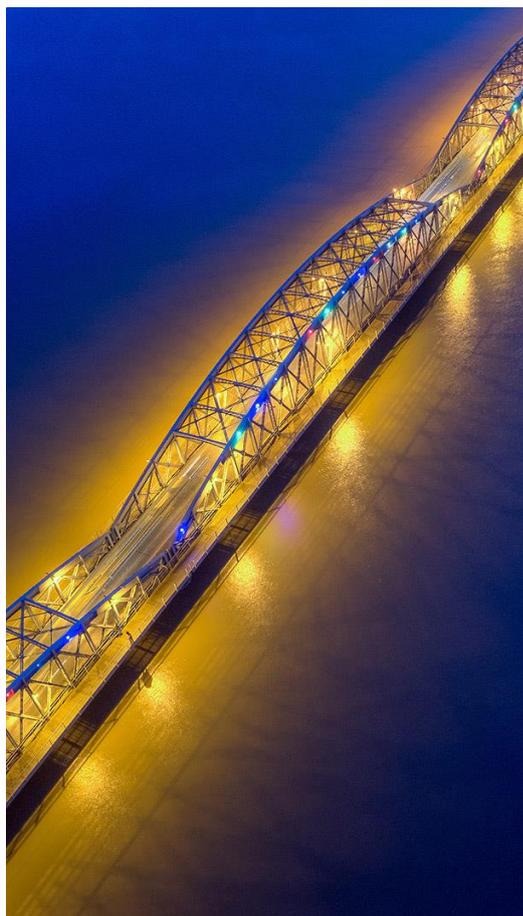
# The Next 50

The number '50' is rendered in a large, bold, sans-serif font. The '5' and the first '0' are filled with a photograph of a grey parrot perched on a branch in a lush green forest. The second '0' is also filled with the same parrot image, but a solid black upward-pointing arrow is superimposed on its right side, pointing towards the top of the page.

## NOTE CONCEPTUELLE

**Table ronde des jeunes et gestionnaires de sites du patrimoine mondial  
d'Afrique de l'Ouest sur les 50 ans de la Convention du patrimoine mondial**

**9-10 novembre 2022  
Saint-Louis, Sénégal**



**Thème :** les 50 prochaines années - le patrimoine mondial comme source de résilience, d'humanité et d'innovation.

**Sous-thème :** une jeunesse engagée aux côtés des gestionnaires de sites du patrimoine mondial en Afrique de l'Ouest pour des actions innovantes.

### **Organisateurs :**

Bureau Régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest-Sahel en étroite collaboration avec le Bureau régional Multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest à Abuja et le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

### **En collaboration avec :**

- Ministère de la Culture et du Patrimoine historique du Sénégal
- Ministère de l'Environnement du développement durable et de la transition écologique du Sénégal

- Université Gaston Berger de Saint-Louis

© LayePro UNESCO-Dakar

- Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) à travers le programme Youth.Heritage.Africa
- Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)
- Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA)
- Ecole du patrimoine africain (EPA)

## **I. Contexte et Justification**

Le patrimoine mondial est une appellation donnée à des lieux ou des biens, identifiés et reconnus à travers le monde (1154 biens inscrits aujourd'hui) comme ayant une valeur universelle exceptionnelle<sup>1</sup>. À ce titre, ils sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial afin d'être protégés, promus et préservés pour les générations futures.

---

<sup>1</sup> La valeur universelle exceptionnelle signifie une importance culturelle et/ou naturelle tellement exceptionnelle qu'elle transcende les frontières nationales et qu'elle présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité. A ce titre, la protection permanente de ce patrimoine est de la plus haute importance pour la communauté internationale toute entière. Le Comité définit les critères pour l'inscription des biens sur la Liste du patrimoine mondial. [Cf. Orientations, paragraphe 49.](#)

Afin d'assurer l'identification, la protection, la conservation et une mise en valeur appropriées du patrimoine mondial, les États membres de l'UNESCO ont adopté, en 1972, la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, communément appelée la [Convention du patrimoine mondial](#).

Ainsi, en 1978, trois biens africains notamment l'île de Gorée (Sénégal), Églises creusées dans le roc de Lalibela (Éthiopie) et le Parc national du Simien (Éthiopie), ont fait partie de la première série de douze inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. L'Afrique a donc compté pour le quart des premières inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial. Il s'agit d'une reconnaissance de l'identité culturelle forte et plurielle de l'Afrique, de son patrimoine commun, de ses valeurs et de son éthique, fondés sur son histoire séculaire en tant que berceau de la civilisation humaine.

[L'année 2022 marque la célébration des 50 ans de cet instrument normatif unique de l'UNESCO](#) qui fédère aujourd'hui 167 États autour d'un objectif commun : la gestion adéquate du patrimoine culturel et naturel pour en assurer la transmission aux générations futures.

Cependant, malgré les efforts consentis ces dernières années par la communauté internationale pour assurer la protection et la conservation de ces biens à valeur universelle exceptionnelle, de nombreux obstacles fragilisent leur préservation, y compris en Afrique.

La célébration des 50 ans de la Convention du patrimoine mondial s'inscrit dans un contexte international marqué par la crise de la Covid-19 où le monde évalue l'ampleur des dommages causés sur la vie économique, sociale et culturelle des citoyens. On peut également y ajouter l'accélération de la dégradation de l'environnement et l'aggravation des divisions sociales.

C'est en ce sens que s'inscrit le thème international de cette célébration, « **Les 50 prochaines années : le patrimoine mondial comme source de résilience, d'humanité et d'innovation** », qui suscite des interrogations sur nos valeurs les plus fondamentales en tant qu'individu, société et communauté internationale.

En tant que laboratoire d'idées, l'UNESCO a pour responsabilité de saisir cette opportunité afin de mener l'éducation, les sciences, l'information et la culture au cœur des discussions. C'est pourquoi une étape importante sera consacrée à une réflexion interdisciplinaire d'un an sur l'avenir du patrimoine mondial, portant bien au-delà de la célébration des accomplissements réalisés.

Ainsi, toutes les activités entreprises dans le cadre du projet des « 50 prochaines années » porteront sur l'une des cinq priorités suivantes :

- **Changement climatique et préservation du patrimoine**
- **Transformation numérique**
- **Relance post Covid-19**
- **Tourisme durable**
- **Représentation équilibrée des sites inscrits**

Cependant, le continent africain reste la région la moins représentée sur la Liste du patrimoine mondial avec 98 sites inscrits en 2022 représentant 8.49% du total des biens inscrits. De même, l'Afrique est confrontée à de nombreux défis en termes de préservation des sites déjà inscrits. Il s'agit entre autres : des effets du changement climatique ; de l'urbanisation rapide qui encourage les grands travaux d'aménagement ; de l'insécurité galopante caractérisée par la recrudescence des attaques armées notamment en Afrique de l'Ouest et les déplacements des populations, mais aussi les destructions et pillages de certains sites ; des trafics en tout genre ; du besoin accru de renforcement des capacités des professionnels du patrimoine face à ces enjeux contemporains ; du manque de curricula de formations adaptés aux besoins réels en matière de gestion du patrimoine mondial africain, etc.

De plus, il est nécessaire de renforcer la sensibilisation et la communication autour des sites du patrimoine mondial auprès des populations qui vivent à proximité. La désinformation et la faible connaissance du patrimoine constituent d'importants obstacles pour garantir la protection de ces lieux uniques.

Les communautés, les femmes et les jeunes doivent se reconnecter avec l'histoire et l'importance de cet héritage commun pour en saisir à la fois le potentiel mais aussi en assurer une meilleure protection, sauvegarde et promotion pour les générations futures.

Pour contribuer à répondre à ces défis, l'UNESCO à travers ses bureaux hors siège en Afrique, a initié ces dernières années plusieurs actions aux côtés des États membres dont : [la mise en place de programmes de formation aux métiers du patrimoine dans des universités africaines](#), [le renforcement des capacités des agents des aires protégées dans le domaine de suivi écologique et traitement des données avec un focus sur l'utilisation des nouvelles technologies](#), des actions pour la protection des sites confrontés aux changements climatiques, la promotion des sites du patrimoine mondial d'Afrique de l'Ouest à travers des initiatives innovantes, telles que [le développement d'une application mobile](#), [d'expositions](#) ou concours photographique, [l'appui aux partenaires nationaux pour l'élaboration ou la mise à jour de plans de gestion des sites](#), pour ne citer que cela.

Cet engagement de l'UNESCO pour la protection et la conservation du patrimoine mondial au Sahel s'est fait avec la participation des gestionnaires de sites et les jeunes d'Afrique de l'Ouest.

Toutefois, il apparaît comme essentiel de renforcer l'engagement des jeunes auprès des gestionnaires de sites pour la conservation et l'innovation autour du patrimoine mondial. Il s'agit donc, à l'occasion de la célébration des 50 ans de la Convention du patrimoine mondial en Afrique de l'Ouest, d'engager une réflexion commune autour des questions clés suivantes : « *Comment engager les jeunes avec les gestionnaires de sites face aux défis contemporains dont le changement climatique pour une meilleure protection et gestion des sites du patrimoine mondial ? Comment encourager*

*la créativité et l'innovation des jeunes à travers la transformation numérique autour du patrimoine mondial ? Quelles stratégies mettre en place pour faciliter l'entrepreneuriat et le tourisme durable sur ces sites ? ».*

Ces réflexions permettront aux pays d'Afrique de l'Ouest de rejoindre cette initiative internationale lancée à l'occasion de la célébration des 50 ans du patrimoine mondial à travers des débats entre jeunes et gestionnaires de sites qui toucheront spécifiquement les domaines suivants :

- **Changement climatique et préservation du patrimoine**
- **Transformation numérique**
- **Tourisme durable**

Ainsi, le sous-thème de cette célébration des 50 ans de la Convention du patrimoine mondial en Afrique de l'Ouest porte sur : « **une jeunesse engagée aux côtés des gestionnaires de sites du patrimoine mondial en Afrique de l'Ouest pour des actions innovantes** ».

## **II. Objectifs**

La célébration des 50 ans de la Convention du patrimoine mondial marque une occasion unique pour **mener une réflexion rétrospective des actions engagées mais aussi initier de nouvelles réflexions autour de la gestion durable des sites du patrimoine mondial en Afrique de l'Ouest**. En collaboration avec ses partenaires locaux, nationaux et régionaux, l'UNESCO regroupera des acteurs clés et professionnels du patrimoine, notamment les gestionnaires de sites et des jeunes professionnels du patrimoine. Il sera question de mener un dialogue constructif afin de définir ensemble des actions innovantes et prioritaires qui favorisent la mise en œuvre de la **Stratégie opérationnelle pour la Priorité Afrique** (2022-2029) dont l'objectif est d'incarner une nouvelle vision du patrimoine mondial africain dans le cadre du Programme Phare 3 « **Promouvoir le patrimoine culturel et le développement des capacités** ».

Les objectifs spécifiques de cette célébration sont en droite ligne avec la lutte contre le changement climatique, l'innovation des jeunes à travers la transformation numérique ainsi que le tourisme durable grâce à des initiatives comme l'entrepreneuriat. Il s'agira à travers cette célébration en Afrique de l'Ouest de se fixer sur les objectifs suivants :

- **Sensibiliser** les jeunes d'Afrique de l'Ouest sur la Convention du patrimoine mondial et ses enjeux ;
- **Encourager** un engagement des jeunes auprès des gestionnaires de sites pour favoriser la créativité et l'innovation autour du patrimoine mondial africain ;
- **Sensibiliser** les gestionnaires sur l'importance d'impliquer les jeunes pour la gestion durable des sites ;

- **Encourager** l'entrepreneuriat des jeunes autour des sites du patrimoine mondial au Sahel.

### III. DATES DE L'ÉVÉNEMENT : 9-10 novembre 2022

### IV. Format de participation

La célébration sera organisée sur deux jours du 9 au 10 novembre 2022 avec d'abord la tenue d'une table ronde sous-régionale en format hybride qui réunira près de 150 participants d'Afrique de l'Ouest en particulier, et d'Afrique en général. Ensuite deux activités parallèles seront également organisées à Saint-Louis (Sénégal) et porteront sur : une discussion autour de la gestion de deux sites du patrimoine mondial, [le Parc national des oiseaux du Djoudj, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1981](#), et [l'île de Saint-Louis, inscrite en 2000](#) avec une visite de sites au Parc national des oiseaux du Djoudj.

**Lien de connexion pour suivre en ligne :** [https://unesco-org.zoom.us/webinar/register/WN\\_VFJfQsjvQku9aSmB-wXc6w](https://unesco-org.zoom.us/webinar/register/WN_VFJfQsjvQku9aSmB-wXc6w)

### V. Projet de programme

#### ❖ 9 novembre 2022

**Table ronde :** Une jeunesse engagée aux côtés des gestionnaires de sites du patrimoine mondial en Afrique de l'Ouest pour des actions innovantes.

Cette table ronde réunira des gestionnaires de sites d'Afrique de l'Ouest et près de **100 jeunes de la région**. Son format sera hybride, avec une cérémonie d'ouverture et une note préliminaire qui sera prononcée sur l'île de Saint-Louis au Sénégal. Ce dialogue permettra d'échanger sur les sujets abordés plus haut et d'ébaucher un plan d'action des jeunes du Sahel pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial dans les 50 prochaines années, en lien avec le thème de ce 50<sup>e</sup> anniversaire : « **The Next 50** ».

**Programme :**

PROGRAMME PROVISOIRE		
Heure	Activités	Intervenant (s)
<b>Mercredi 09/11/2022, Centre de Recherche et de Documentation du Sénégal (CRDS), Ile de Saint-Louis</b>		
8H30 - 09H00	Mise en place & Installation des participants	Moussa Wele Alyssa Barry, UNESCO Dakar
09H00- 09H30	Cérémonie d'ouverture (5 minutes par intervenant)	Modération : Pr. Abdoul Sow / UGB

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Fatima FALL NIANG, Directrice du CRDS</li> <li>• M. Aliou LY, Secrétaire général de la Commission nationale sénégalaise pour l'UNESCO</li> <li>• M. Aliou FAYE, Directeur régional de l'UICN pour l'Afrique de l'Ouest et du centre</li> <li>• Dr. Dimitri SANGA, Directeur Régional Bureau UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest - Sahel M. Oumar BADIANE, Directeur du patrimoine culturel du Sénégal</li> </ul>	
--	--	--

**Panel 1 : Introduction à la Convention du patrimoine mondial et son contexte dans la région Afrique**

Modération : Mme Adele Nibona / M. Victor Ajaegbo lfeanyi (UNESCO)

09H30-09H45	Note préliminaire sur le patrimoine mondial africain dans le contexte de la célébration du 50e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial	Dr Muhammad Juma MUHAMMAD, Chef unité Afrique, Centre du patrimoine mondial UNESCO
09H45-10H00	Présentation de la Convention du patrimoine mondial et sa mise en œuvre en Afrique	Dr Youssouph DIEDHIOU, responsable de programme patrimoine mondial, Bureau Régional UICN pour l'Afrique de l'Ouest
10H-10H15	Place de la jeunesse dans la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial et programme Youth.Heritage.Africa	M. Espéra DONOUVOSSI, Chargé du programme Youth Heritage Africa ICCROM
10h15-10h30	Regarder en arrière, aller de l'avant : <b>#TheNext50</b>	M. Albino JOPELA, Chef de programmes, Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA)
10H30-11H00	Débat	
11h00-11h15	<b>Pause-café</b>	

**Panel 2 : Une jeunesse engagée aux côtés des gestionnaires de sites du patrimoine mondial en Afrique de l'Ouest pour des actions innovantes**

Modération : Dr Franck Ogou ; Directeur de l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA)

11H15-11H45	Intervention des gestionnaires de sites sur la thématique : Une jeunesse engagée aux côtés des gestionnaires de sites du patrimoine mondial en Afrique de l'Ouest pour des actions innovantes	Réseau des gestionnaires de sites d'Afrique de l'Ouest
11H45-12H15	Intervention de quelques jeunes de la région sur les initiatives existantes dans le domaine de l'engagement et de l'entrepreneuriat autour du patrimoine mondial	Jeunes professionnels et étudiants en métiers du patrimoine
12H15-12H45	Débat - Synthèse	
12H45-14H00	<b>Pause-déjeuner</b>	

### Side-event 1 : Débat autour du patrimoine mondial de Saint- Louis

Un débat concernera exclusivement les étudiants en métiers du patrimoine de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis ainsi que des associations de jeunes saint-louisiens. Ce débat permettra à ces jeunes et acteurs du patrimoine de s'imprégner des enjeux de conservation des deux sites du patrimoine mondial de leur localité, [le Parc national des oiseaux du Djoudj, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1981](#), et [l'île de Saint-Louis, inscrite en 2000](#). Il s'agira d'une discussion ouverte avec les gestionnaires et personnes ressources impliquées dans la gestion de ces sites du patrimoine mondial au Sénégal.

Ce débat qui portera sur les enjeux de conservation du patrimoine mondial à Saint-Louis sera une occasion de revenir sur les défis liés à la gestion du Parc national des oiseaux du Djoudj, ainsi que la protection du patrimoine historique de l'île de Saint-Louis. Des recommandations à l'attention des institutions sénégalaises compétentes seront élaborées par les participants.

<b>Table ronde intergénérationnelle : Enjeux de conservation du patrimoine mondial à Saint-Louis</b>		
Modération : Pr Abdoul SOW, UGB / Mme Alyssa K. BARRY, UNESCO		
15H-15H30	Mots d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pr Ousmane THIARE, Recteur de l'Université Gaston Berger</li> <li>• Dr Dimitri Sanga, Directeur Régional Bureau UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest - Sahel</li> <li>• M. Amadou Mansour FAYE, Maire de Saint-Louis (TBC)</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Lazare ELOUNDOU ASSOMO, Directeur du patrimoine mondial (TBC)</li> <li>• S.E.M. Jules Souleymane DIOP, Ambassadeur du Sénégal auprès de l'UNESCO et Président du Groupe Afrique (TBC)</li> <li>• S.E.M Aliou SOW, Ministre de la Culture et du Patrimoine Historique du Sénégal (TBC)</li> </ul>	
15H30-16H45	<p>Enjeux de conservation de l'île de Saint-Louis et du Parc national des oiseaux du Djoudj (PNOD) et partage d'expériences en comparaison avec d'autres sites de la sous-région</p>	
	<p>1. Changement climatique et enjeux environnementaux : quelles problématiques et solutions ?</p>	<p>M. Moustapha NDIAYE, Gestionnaire de site l'île de Saint-Louis</p> <p>Commandant Cheikh DIAGNE, Gestionnaire de site du PNOD</p> <p>1 représentant(e) de la société civile</p> <p>1 étudiant(e) en métiers du patrimoine de l'UGB</p> <p>1 jeune participant(e) de la sous-région</p>

	<p>2. Tourisme et création d'emplois : quels potentiels pour la jeunesse ?</p>	<p>1 représentant(e) du Réseau des gestionnaires de site d'Afrique de l'Ouest</p> <p>1 représentant(e) du syndicat d'initiative et de tourisme de Saint-Louis</p> <p>1 représentant(e) de la société civile</p> <p>1 étudiant(e) en métiers du patrimoine de l'UGB</p> <p>1 jeune participant(e) de la sous-région</p>
16H45-17H00	Retour sur les discussions et point de vue de l'UNESCO	Dr Muhammad Juma MUHAMMAD, Chef unité Afrique, Centre du patrimoine mondial UNESCO
17H00-17H15	Synthèse et Présentation du Draft du Plan d'action des jeunes participants du Sahel	Mme Alyssa K. BARRY, UNESCO
17H15-17H30	<p>Cérémonie de Clôture</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>S.E.M Aliou SOW, Ministre de la Culture et du Patrimoine Historique (TBC)</li> </ul>	

❖ **10 novembre 2022 : Side-event 2** : visite au Parc national des oiseaux du Djoudj

Cette visite au Parc national des oiseaux du Djoudj (Sénégal) sera effectuée par les institutions sénégalaises en charge de la gestion du patrimoine mondial (Direction des parcs nationaux, Direction du Patrimoine culturel), l'UNESCO Dakar, le Bureau régional de l'UICN pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre et l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. Il s'agira d'une opportunité pour les participants d'échanger avec le gestionnaire du site sur les enjeux de conservation de cette aire protégée et de revenir sur les recommandations de la dernière mission de suivi réactif effectuée par le Centre du patrimoine mondial et l'UICN en février 2022.



© LayePro UNESCO-Dakar

Heure	Programme
9h-15h	Visite des officiels au Parc national des oiseaux du Djoudj et Echange autour des recommandations de la mission de suivi réactif, Centre du patrimoine mondial –UICN de février 2022.

## VI. Résultats attendus

**Les résultats ci-dessous sont attendus à l'issue de la célébration des 50 ans de la Convention du patrimoine mondial en Afrique de l'Ouest :**

- **R1** : les jeunes d'Afrique de l'Ouest sont sensibilisés sur la Convention du patrimoine mondial et s'approprient des enjeux de protection et de la promotion des biens inscrits.  
**Moyen de vérification** : élaboration de recommandations des jeunes pour les 50 prochaines années.
- **R2** : les capacités des gestionnaires de sites d'Afrique de l'Ouest sur la mise en œuvre effective de la Convention du patrimoine mondial dans la sous-région sont davantage renforcées.  
**Moyen de vérification** : élaboration de recommandations des gestionnaires de sites pour les 50 prochaines années.
- **R3** : Les jeunes de la région sont engagés auprès des gestionnaires de sites du Sahel.  
**Moyen de vérification** : des réflexions sont enclenchées sur la mise en place d'un réseau de jeunes engagés pour la protection/promotion du patrimoine mondial en Afrique de l'Ouest
- **R4** : La créativité et l'innovation autour des sites du patrimoine mondial sont renforcées.

**Moyen de vérification** : des réflexions autour de la mise en place de nouvelles initiatives sont nées à l'issue des discussions sur les sites du patrimoine mondial notamment les secteurs du tourisme et de l'entrepreneuriat durable.

## VII. Participants

**Total : 150 participants**

**Répartition** : 19 experts ; 31 gestionnaires de sites ; **100 jeunes** d'Afrique de l'Ouest

## VIII. Partenaires

- Ministère de la Culture et du Patrimoine historique du Sénégal
- Ministère de l'Environnement du développement durable et de la transition écologique du Sénégal
- Université Gaston Berger de Saint-Louis
- Bureau Régional UICN /Youth.Heritage.Africa pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre
- Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM)
- Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF)
- Ecole du Patrimoine Africain (EPA)

## IX. Stratégie de communication



Cette célébration des 50 ans de la Convention du patrimoine mondial s'accompagnera en parallèle d'une importante campagne de sensibilisation digitale durant le mois d'octobre. Cette initiative vise notamment, à travers la voix des acteurs intervenant sur les sites, à encourager les jeunes générations et les communautés à s'engager et agir au quotidien en faveur de la protection et conservation du patrimoine mondial et ainsi favoriser l'inscription de nouveaux sites.

Il s'agira plus précisément : de revisiter la Convention de 1972 à travers les portraits et messages de gestionnaires de sites d'Afrique de l'Ouest et du Centre mais aussi de dessiner les perspectives pour les 50 prochaines années. Ceci sera fait à travers de courtes interviews capsules vidéos sous-titrées FR/EN.

Les plateformes digitales de l'UNESCO et des partenaires nationaux, ainsi que les médias seront mobilisés pour assurer une large diffusion.

Le recours à des influenceurs dans le domaine du patrimoine est aussi à prévoir pour un meilleur impact notamment auprès de la jeunesse.



Réserves naturelles de l'Aïr et du Ténéré, Niger © Hamissou Halilou Malam Garba

